

Ne laisser personne au bord du chemin et être au plus près des personnes qui en ont besoin.

Telle est la première mission du Département. De la Protection Maternelle et Infantile à l'accompagnement de la dépendance, de l'insertion au soutien des personnes en situation de handicap en passant par l'aide sociale à l'enfance, notre collectivité joue un rôle majeur dans les solidarités humaines.

Avec des services déployés sur l'ensemble du territoire, le Département de l'Indre assure ses compétences avec le souci permanent de la proximité et de la qualité du service public rendu. Nous sommes attentifs aux problématiques de nos concitoyens, dans un contexte d'inflation qui a de fortes répercussions sur le budget des ménages. Ainsi, nos initiatives, possibles grâce à notre bonne gestion budgétaire, dépassent bien souvent notre champ d'action.

Cette année, nos dispositifs d'aides aux collégiens et leurs familles se renforcent et favorisent l'accès à la culture et au sport. Parallèlement, la Majorité départementale a décidé de ne pas augmenter le prix des repas, malgré l'augmentation qui perdure du coût des denrées et de l'énergie.

L'accompagnement de nos administrés nécessite des initiatives qui partent des territoires. Les collectivités restent ainsi en première ligne et doivent être particulièrement ingénieuses dans

un contexte où elles sont de plus en plus sollicitées. C'est une lourde responsabilité qui nous anime au quotidien et qui reste au centre de nos missions d'élus. Face à l'augmentation de nos dépenses, à la baisse de nos recettes, face aux conséquences des décisions imposées par l'État, il nous faut repenser nos modes de fonctionnement et nos projets. La perte d'autonomie financière reste un frein dans les projets qui s'inscrivent sur le long terme. Malgré tout, nous œuvrons au quotidien pour construire l'avenir de l'Indre.

Sur tous les fronts, le Département l'est, plus que jamais et incontestablement.

Toutes les actions menées en matière d'aménagement, de modernisation et d'animation du territoire concourent à l'attractivité de l'Indre. Notre département attire, séduit, donne envie de le visiter, d'y travailler et de s'y installer. Rendre fiers les habitants, c'est aussi le sens de notre travail !

Cette rentrée confirme ainsi l'action politique volontaire et engagée que nous mettons en œuvre chaque jour, avec passion et détermination. D'ailleurs, parmi les initiatives saluées et récompensées récemment lors de la cérémonie de remise des trophées « D d'or », le mois dernier au parc du Fururoscope à Poitiers, l'Indre a été mis à l'honneur avec deux trophées,

l'un décerné pour les travaux sur la plaine départementale des sports, l'autre suite au vote des habitants qui ont, grâce à leur forte mobilisation, placé l'Indre dans le top 10 des Départements préférés des français.

Notre travail, au sein du Département, repose sur l'action concrète et la proximité. La ligne de conduite de la Majorité départementale est et restera la même : donner du sens à l'action publique, répondre aux préoccupations des habitants et mettre en place des actions justes, raisonnées et ambitieuses.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Gil AVÉROUS, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORBEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie FONTAINE, Nolwenn FORTUIT, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA-SOUNNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON

Faisons le pari de l'éducation

Pour lutter contre la fracture scolaire, aggravée par le manque de moyens dans l'Éducation nationale, le département doit agir au-delà de la gestion du bâti. Ainsi, un parcours laïque et citoyen pourrait être proposé, en s'appuyant sur le dynamisme des acteurs associatifs et culturels de notre territoire, pour offrir aux établissements de nouvelles

possibilités d'actions dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté. Face à l'inflation, il convient aussi de renforcer le Pass 36 en le portant à 50 €, comme notre groupe l'a proposé, afin de favoriser l'accès de nos jeunes à la culture, source d'épanouissement individuel et de progrès collectif.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste: François AVISSEAU, Lucie BARBIER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE